

Laissez-vous l'imam de Brest comparer les femmes non voilées à des merdes ?

écrit par Christine Tasin | 5 octobre 2015



Les réseaux sociaux et même, pour une fois, les medias et les politiques (notamment Nadine Morano) se sont fort émus d'une [video](#) de l'imam de Brest, Rachid Abou Houdeyfa, où il enseigne à des enfants que s'ils écoutent de la musique ils seront transformés en porcs ou en singes.



-Vous entendez des instruments ? C'est haram ! Celui qui aime le haram sera avec Sheita...

-Celui qui aime la musique, il sera aimé par Sheiba ou par Allah ?

-Les enfants en chœur : Sheiba

-Donc il faut choisir son camp . Videz vos téléphones et vos MP3, remplacez-les par la meilleure parole qui soit, le coran.

Celui qui écoute de la musique, il y a un risque qu'il soit transformé en (les enfants en chœur) porc ou en (les enfants en chœur) singe ou qu'il ressemble à Sheita.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/ceux-qui-ecoutent-la-musique-seront-engloutis-et-transformes-en-singes-et-en-porcs/>

Ce personnage sans vergogne et sans respect pour l'enfance manipule ouvertement de jeunes enfants, qu'il conditionne à refuser non seulement de découvrir Mozart ou un Pierre Perret, qu'il conditionne à refuser, forcément, les cours de musique à l'école (bon courage, mesdames et messieurs les professeurs...) mais à haïr ceux qui écoutent de la musique et qu'ils vont considérer comme des porcs, des singes ou l'incarnation du diable.

Si ce n'est pas de l'incitation à la haine en raison des

origines et de la non religion, qu'est-ce que c'est, Madame Taubira ?

On lira en note le communiqué où l'imam prétend se défendre...
(1)

On appréciera hautement également la [video](#) où ce sinistre personnage s'adresse aux femmes : *30 minutes pour te convaincre de mettre le hidjab*, avec, dès le début, cette image éloquente :



La femme est une sucette, quand elle n'est pas couverte elle est une merde puisqu'elle attire les mouches à merde.

Puisqu'il vous le dit, avec un vent de folie dans la voix : *le hidjab est la pudeur de la femme...*

Si ce n'est pas de l'incitation à insulter, frapper, humilier, les femmes sans hidjab, qu'est-ce que c'est ?

Si ce n'est pas de l'incitation à la haine en raison du sexe et de la non religion, qu'est-ce que c'est, Madame Taubira ?

On rappellera au passage que le dit Rachid Abou Houdeyfa est à l'origine du projet d'école coranique où les petits musulmans auront la joie et l'honneur d'entendre toutes ces horreurs et sommés de les appliquer... On n'oubliera surtout pas que le Maire de Brest soutient le projet...

<http://resistancerepublicaine.com/2015/quand-le-maire-socialiste-de-brest-soutient-et-finance-limam-salafiste-surveille-par-la-dcri/>

Pour rire un peu, après tant de bassesses et d'horreurs, il faut l'écouter regretter que les Femen n'aient pas profité des cours de cuisine de la musulmane qui y était préposée au lieu de protester contre les propos tenus au salon de la femme musulmane de Pontoise...

C'est là une haute idée de la femme et de son utilité, les Femen en conviendront, forcément !

Pour toutes ces raisons, ADSAV! et Résistance républicaine appellent tous les patriotes à venir demander avec eux la fermeture de la mosquée salafiste de Brest et l'expulsion de Rachid Abou Houdeyfa, samedi 10 octobre, à 10 heures, devant la Mairie.

Ci-joint un tract à imprimer et distribuer pour informer les riverains de la mosquée et tous ceux qui, en Bretagne, entendent faire respecter enfants, femmes et lois. [tract-manifestationBrest](#)

Christine Tasin

<http://resistancerepublicaine.com/>

(1)

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE L'IMAM RACHID ABOU HOUDEYFA CONCERNANT LA POLEMIQUE SUR LA MUSIQUE :

Suite à cette dernière polémique injuste et orchestrée par un site d'extrême droite dont l'auteur fut condamné à de la prison pour » apologie de crime contre l'Humanité ... » , je tiens à rappeler que :

1- Mes propos ont été évoqués dans un cadre privé et qui s'adressaient à des musulmans dont les parents été présents et en aucun cas ne s'adressaient à des non-musulmans qui n'ont pas tous les tenants et aboutissants des textes religieux

et qui ne connaissent pas ma position globale sur le sujet.

2- Je tiens à rappeler que les théologiens s'accordent sur le fait que les définitions religieuses ne sont pas les mêmes définitions qui peuvent être comprises hors contexte religieux.

De plus, mes propos concernant la transformation, comme je l'ai bien cité, portaient sur une métaphore et non pas à prendre au premier degré ce qui n'a pas été malheureusement souligné assez.

Pour des raisons morales, l'islam interdit les musiques qui incitent à la débauche ou encore à la haine envers les autorités comme on peut le constater de plus en plus aujourd'hui à travers différents clips vidéo ...

Je tiens par ailleurs à rappeler que j'utilise moi-même des types de musiques et de chants, en guise d'introduction, dans la quasi-totalité de mes vidéos. De même qu'on enseigne des chants depuis des années à la mosquée de Brest.

Et ceci est visible sur plusieurs de mes vidéos.

3- Je considère tout cela comme étant de la malhonnêteté journalistique et intellectuelle de prendre uniquement quelques secondes tout en délaissant les centaines d'heures où je m'exprime de façon claire pour condamner toutes formes d'intolérance et d'extrémisme.

Pourquoi n'a-t-on pas mis l'accent sur la vidéo intitulée « tolérance et caricatures expliquées aux enfants » mise en ligne toute de suite après les attentats de Charlie hebdo et au cours de laquelle j'exhortais les enfants ?

4- Je tiens également à rappeler que chacun est libre de croire à ce qu'il veut tant que ses croyances et ses propos ne s'opposent à aucune loi établie ici en France.

Je vous renvoie à cette question : est ce que pour être tolérant il faut écouter tous types de musiques ?

5- Et enfin, je tiens à rappeler que cette vidéo date d'un peu moins de 2 ans et que si j'étais amené à traiter le même sujet je ne l'aurais certainement pas abordé de la même manière .

*Je ne cesse d'évoluer et comme je le cite dans mes sermons depuis quelques mois, j'ai pris des positions différentes que celles que j'avais auparavant sur plusieurs questions relevant de la jurisprudence islamique **R. Abou Houdeyfa***

Naturellement on a droit aux caricatures d'arguments habituelles :

- le non musulman ne peut rien comprendre à ce qui est destiné aux musulmans

- il s'agissait d'une métaphore nul doute que les jeunes enfants qu'il éduque sont habitués à la poésie, à l'ironie, au maniement des métaphores.

-il utilise lui-même de la musique dans ses vidéos ? Certes mais musique sacrée puisque faisant l'apologie d'allah et de son prophète.

-sous prétexte qu'il se serait exprimé contre tout extrémisme (il faudrait le vérifier on peut à mon sens s'attendre au pire) il aurait le droit d'insuffler aux enfants la haine des traditions du pays dans lequel ils vivent ?

-Nous sommes ravis de savoir que chacun est libre de ses croyances après l'avoir entendu menacer ses élèves de devenir porc, singe ou diable s'ils avaient le malheur d'aimer le haram (l'illicite).